

ANNEXE (indications selon l'art. 959c CO)

Entreprise

L'Association des Communes Suisses est une société dont le siège est à 3007 Berne, Hozikofenweg 8.

Postes à temps complet

En moyenne annuelle, les postes à temps complet ne dépassent pas le nombre de 10.

Principes de présentation des comptes appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du Code des obligations (CO; RS 220).

Écart au principe de permanence

Dans le compte de résultat, les charges et produits liés aux projets financés par des contreparties sont désormais présentés dans les produits d'exploitation ainsi que dans les charges d'exploitation directes. Afin d'assurer la comparabilité, les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés en conséquence.

Principes d'établissement du bilan et principes d'évaluation

Liquidités

Les liquidités comportent l'avoir en caisse et l'avoir en banque. L'évaluation est effectuée à la valeur nominale.

Créances

Les créances comportent toutes les prétentions non remplies contre des tiers et sont inscrites à leur valeur nominale.

Valeur totale des actifs évalués au prix du marché

Les actifs suivants inclus dans les immobilisations financières avec des prix observables et des valeurs de marché sont évalués à ceux-ci.

	31.12.2025	31.12.2024
Titres en CHF	541'084	499'095

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent exclusivement à la délimitation conforme à l'exercice comptable des charges et des produits.

Engagements

Les engagements sont évalués à leur valeur nominale. A la date de clôture du bilan, les engagements envers les institutions de prévoyance s'élevaient à CHF 0.

Réserve libre issue du bénéfice

Les résultats des exercices précédents sont comptabilisés dans les réserves facultatives.

Capital de l'association

Le capital de l'association s'élève à CHF 50'000.

Compte de résultat

L'exercice se solde par un excédent de recettes de CHF 249'275.39 (budget 2025; excédent de recettes de CHF 13'500).

Les charges et produits extraordinaires/hors période se composent comme suit:

Description	2025 CHF	2024 CHF
Charges hors période, décompte d'Allianz 2021-22	0	-844.85
Charges hors période, Primes de fidélité salariales 2023	0	-12'622.00
Charges hors période, Pertes sur créances «CS» 2022	0	-3'488.70
Produits hors période, Allianz facture finale Laupenstrasse	0	2'234.20
Produits hors période, décompte d'Allianz 2022-23	1'027.90	0
Produits hors période, décompte d'Allianz 2024	2'423.60	0
Produits hors période, décompte Starimo 2023	201.75	0
Produits hors période, AFC, corr. décompte TVA T4 2024	3'054.90	0
Total	6'708.15	-14'721.35

Dettes résultant d'opérations de crédit-bail et de location à long terme

Contrat de location bureau Holzikofenweg 8, Berne (jusqu'au 31 août 2028)

31.12.2025	31.12.2024
CHF 146'687	CHF 244'478

Evolution du capital propre

	2025		2024	
	Capital de l'association CHF	Réserves CHF	Capital de l'association CHF	Réserves CHF
Situation au 01.01.	50'000.00	770'911.19	50'000.00	732'417.76
Bénéfice de l'exercice		249'275.39		38'493.43
Situation au 31.12	50'000.00	1'020'186.58	50'000.00	770'911.19

Berne, le 11 mars 2026

Association des Communes Suisses

Le président:

La directrice:



Mathias Zopfi
Conseiller aux Etats

Claudia Kratochvil